

Ministère de la Sécurité publique du Québec
Direction générale des affaires ministérielles

Bureau des relations avec les Autochtones

Mandat :

Le Bureau des relations avec les Autochtones joue un rôle-conseil auprès des autorités ministérielles en matière autochtone et supporte les directions générales dans les dossiers nécessitant une expertise spécialisée dans ce domaine. Il contribue au développement des orientations stratégiques du ministère à l'égard des Autochtones en proposant, de façon concertée, des mesures, des pistes d'action, et des modèles d'intervention adaptés à leur besoin et bien arrimés à ceux des partenaires. Il assure aussi l'interface entre le ministère et les différents intervenants autochtones par une approche de consultation et de partenariat, de façon à ce que l'action du ministère soit bien ancrée dans la réalité du milieu.

Source : <https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/structure/dgam.html>

Pièce: Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées		
Lieu/Partie: <u>Partie 2 Regina</u>		
Témoïn: <u>Richard Coleman</u>		
Introduite par: <u>Bernhard Jacob</u>		
Infos: <u>P02 P02 P0101</u>		
Date: <u>JUN 25 2018</u>		
Initiales	I/D	Pièce no.
<input type="text" value="SJ"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="35"/>